

Georges-les-Allier, s'étant réfugiés sous un noyer, pour se mettre à l'abri de la pluie accompagnée de tonnerre, ont été frappés par la foudre et mortellement blessés. Des secours empressés leur furent immédiatement prodigués par des voisins, témoins de l'accident. Mais les deux victimes n'ont pas tardé à rendre le dernier soupir.

La délivrance des trois ouvriers mineurs dont nous avons raconté l'ensevelissement a eu lieu mardi 16 avril, à onze heures du soir. Le médecin de la Compagnie a constaté qu'il n'y avait aucun danger pour leur vie, quoique leur captivité se soit prolongée pendant huit jours et près de sept nuits.

On a pu recueillir de leur bouche les principaux détails de cette tragédie. Quelques instants après la catastrophe que nous avons racontée, le jeune Brocard est parvenu à rejoindre ses deux compagnons de captivité, les frères Peron.

Grâce à la lampe que Brocard avait conservée allumée, les malheureux captifs ont pu découvrir une source d'eau près de laquelle ils sont restés et qui leur a sauvé la vie.

Dès les premières vingt-quatre heures, quelques provisions que le jeune Brocard avait avec lui furent épuisées, de sorte que les trois prisonniers restèrent plus de six jours entiers sans aucun aliment solide.

Le fait seul d'un pas fait endurer des souffrances à beaucoup près aussi vives que le froid. Il était si cuisant qu'il les a tenus presque constamment éveillés.

L'air dans lequel ils vivaient ainsi renfermé, était si humide que leurs vêtements étaient constamment mouillés.

Bien avant d'être dehors, ils entendaient le bruit des travaux faits pour les délivrer. Assés n'ont pas perdu un seul instant l'espoir d'être rendus à la liberté.

Il y a quelques jours nous racontions l'épouvantable épopée des perions de la mine anglaise de Troodryh qui se sont trouvés, pendant neuf jours et dix nuits dans une situation identique.

La fréquence de ces événements conduit à demander si l'on ne pourrait établir, dans les mines susceptibles d'être inondées, des dépôts de substances alimentaires susceptibles d'une conservation indéfinie. Peut-être pourrait-on obliger réglementairement les ouvriers à porter sur eux une ration déterminée.

Parmi les produits de la Nouvelle-Calédonie, on mentionne un arbre qui paraît offrir à notre colonie de grandes ressources : c'est le *niouli*.

Le niouli est un arbre très-commun dans la Nouvelle-Calédonie. Son tronc est blanc, couvert d'une écorce à fibre très-douce, qui est employée par les indigènes pour couvrir leurs habitations. Sa feuille, fortement aromatique, donne une huile essentielle qui a déjà été présentée à l'exposition des colonies.

Quant à son bois, il est blanc, très-résistant, très-facile à travailler ; il se prête à tous les usages de la construction navale. C'est, en effet, le niouli qui fournit les bois courbés dont on se sert pour les navires et les embarcations qui sortent des chantiers de la colonie. Il vaut au moment 100 francs le mètre cube.

Cet arbre se rencontre dans tous les terrains, mais il préfère les bas-fonds humides, et c'est là qu'il atteint son plus grand développement en hauteur et en grosseur.

Le niouli présente de nombreux points de ressemblance avec l'*Eucahyptus globulus*.

Nouvelles du soir

Le *Journal officiel* ne nous est pas arrivé aujourd'hui.

Le nouveau ministre comprend cinq sénateurs, MM. de Broglie, Callaux, Brunet, de Meaux et Paris ; deux députés, MM. Decazes et de Fourtou.

Le général Berthaut ne fait partie d'aucune des deux Chambres et le chef du ministère de la marine n'est pas encore définitif.

M. le duc Decazes était décidé à se retirer. Il n'a cédé qu'aux instances personnelles du Maréchal qui lui a écrit une lettre des plus pressantes. Cette lettre paraîtra aujourd'hui à l'*O'fficiel*.

L'amiral Fourichon ayant décliné l'offre de conserver le portefeuille de la marine, une dépêche a été adressée à l'amiral Garaux, préfet de la marine de Rochefort, pour lui proposer ce portefeuille.

MM. Brunet et Paris, qui ont parlé pour la première fois au ministère, sont tous deux sénateurs amovibles : le premier de la Corréze, et le second du Puy-de-Dôme.

M. Brunet est un bonpatriote modéré. M. Paris appartient à la droite modérée. Tous deux ont parlé avec succès dans plusieurs occasions.

Les ministres ont tenu, dans la soirée, une courte réunion.

La réception de l'*Élysée* avait attiré hier soir, une affluente extraordinaire ; tous les salons suffisaient à peine à contenir la foule des visiteurs, et à minuit, des files de voitures filaient encore dans le jardin. On y remarquait toutes les notabilités des groupes conservateurs.

Les nouveaux ministres étaient fort entourés et félicités.

Les journaux du matin, ont eu assez à temps, par l'Agence Havas, la constitution du ministère pour pouvoir déjà faire leurs appréciations.

« Un nouveau ministre, dit le *Soleil*, est formé. Nous y trouvons des noms qui ont nos sympathies personnelles, des hommes dont nous avons partagé les espérances monarchiques. Mais ce ne sont pas nos seuls sentiments privés que nous devons considérer dans les graves conjonctures où se trouve aujourd'hui la France.

« Nous ferons, avec un vif désir de n'avoir qu'à approuver, vis-à-vis du cabinet nouveau ce que nous avons fait vis-à-vis de l'ancien cabinet : nous attendrons, pour les apprécier et pour les juger, de connaître son programme et sa politique ; nous attendrons ses actes. »

Le *Gaulois* rapporte « l'enfantement du ministère avec force détails qui montrent que le nouveau cabinet a toutes ses sympathies et sa confiance.

« Le discours de M. Gambetta, dit le *Paris-Journal*, ayant eu pour résultat de rendre impossible l'enfantement d'un cabinet sorti d'une amorce quelconque de la gauche, il a bien fallu que le chef de l'État prit ses conseillers parmi les hommes qui ne marchaient pas au pays le concours de leurs efforts et qui, plus soucieux du bien public que d'eux-mêmes, s'inspirant du patriotisme du maréchal, ne reculent pas devant la tâche difficile imposée à leur dévouement, dans un pays si profondément désorganisé sous les administrations précédentes. »

« Un mot suffit, dit le *Radical*, pour définir et caractériser un pareil cabinet. C'est la revanche de « l'ordre moral » du gouvernement, de combat, renversé par la volonté souveraine des électeurs du 20 février, et reconstitué peu à peu par la faiblesse, les temporisations, l'opportunisme des élus. »

Le *Marseillais* ose prétendre que « la conséquence naturelle d'un pareil ministère est la guerre avec l'Italie et l'Allemagne. »

« Avons-nous besoin d'ajouter, dit-elle, que la dissolution de la Chambre, des mesures de violence, des arrestations et toutes les illégalités inséparables d'un coup d'État, formeraient le complément de ce programme de combat. !!! »

Les organes républicains sont aujourd'hui encore plus sèbres qu'hier.

« Ou ce ministère, dit le *Radical*, signifie rien, ou c'est un ministère de dissolution. »

« L'hypothèse de la dissolution a été envisagée hier à la tribune, par M. Gambetta. Le pays est averti. Il ne manquera pas aux députés que les circonstances lui imposent, à cet égard, notre confiance est pleine et entière. »

Pétite Bourse du soir :
3 0/0, 66.90/67.20
5 0/0, 101.92/102.10
Turc 3.10
Égypte 155.155
Chèque, 252.50
Italie 62.35
Pièces 54 1/16 1/4.

DEPRONSTALOGRAPHIQUES

Toulon, 17 mai, 7h. 30 s.
Le nombre des victimes de l'explosion de la *Réouanne* s'élevait ce matin à 36 ; le nombre des blessés est de quarante-sept.

La guerre d'Orient.
Constantinople, 17 mai, 8.
Les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, arrivent ce soir.

Aucune dépêche officielle ne confirme le passage du Danube par les Russes. La canonade continue entre Olténitza Tourloukai.

Le bruit court qu'une grande partie des habitants du Caucase se serait soulevés.

Le *Journal officiel* publie un févra du Cheik ul Islam conférant au sultan le titre de victorieux, à la suite de la prise de Soukoum-Kale.

Bekharast, 17 mai, 9 h. soir.
Le Sénat a approuvé la réintégration de M. Filat (?) dans l'armée roumaine avec le grade qu'il a obtenu en 1870 en France.

Une trombe de pluie commença cette nuit, à duré toute la journée.

Le général Skoboleff et plusieurs officiers supérieurs, sont partis pour Olténitza.

Quelques coups de canon ont été échangés entre les batteries Roumaines d'Izal et un monitor turc.

St-Petersbourg, 17 mai.
On télégraphie le 15 d'Akhalkalaki : « Les Russes ont construit un pont sur le Koura. Le général Dewell s'est avancé, avec une colonne volante, jusqu'aux fortifications de Kapasan Tabia. Les Turcs sont restés inactifs. »

Une dépêche de Ploiesti, en date du 15, annonce que les Russes ont établi sous le feu des monitors turcs, des retranchements dans de Braila, sur le bord du bras du Danube qui passe devant Matchin. La dépêche ajoute que les projectiles turcs n'ont fait aucun mal aux Russes. »

Saint-Petersbourg, 17 mai.
Le comte Schouvaloff, est arrivé et a été reçu par l'empereur et par le prince Gortschakoff.

Le Caire, 17 mai.
Le duc d'Edimbourg est arrivé aujourd'hui. Il a été reçu à la gare par le Khéivé.

Rome, 17 mai.
Les étudiants de l'Université de Rome ont voté hier soir une adresse de fraternité aux étudiants de Paris.

Les étudiants se sont ensuite rendus à l'Ambassade de France acclamant la République française et les étudiants de Paris.

Les journaux constatent la gravité de la crise en France.

Rome, 17 mai, 6 h. 50 soir.
Le Pape a reçu aujourd'hui les pèlerins allemands. Des élèves du Collège allemand ont entonné un cantique en l'honneur du Pape.

L'archevêque de Cologne, et le baron Ege ont lu deux adresses, en latin, au Pape, auquel plusieurs cadeaux ont été ensuite présentés.

Le Pape a répondu en italien à ces deux adresses.

Le Pape a dit : « Les nations comme les individus, sont soumises à des maladies. Le médecin guérit les individus. Mais Dieu suscite des Attila pour éveiller les peuples. »

« L'Allemagne a présentement son Attila : »

Le Pape a énuméré et déploré les actes de persécution de l'Allemagne contre les Catholiques et il a invité les pèlerins à prier Dieu pour la paix, et le salut de l'Église, le Pape, et la tranquillité des peuples.

Le Pape a donné ensuite sa bénédiction aux Allemands, peuple généreux et fort. Le duc et la duchesse de Parme assistaient à cette réception.

Berlin, 17 mai.
Le *Moniteur officiel de l'empire* publie un décret conférant au Général marquis d'Abzac, l'Ordre de la Couronne de première classe.

Londres, 18 mai.
La Chambre des lords s'est ajournée au 4 juin, après avoir adopté en commission de la Chambre, le projet de loi relatif aux émigrés, le gouvernement ayant retiré une disposition que lord Granville avait combattue.

La disposition proposée par l'archevêque de Cantorbéry, et permettait de lire un service liturgique autre que celui de l'Église établie, a été adoptée par 65 voix contre 60, malgré l'opposition du gouvernement.

Madrid, 17 mai, 6 h. 40 s.
Congrès. — M. Canovas del Castillo, président du Conseil, répondant à une interpellation du marquis de Pidal, dit que le gouvernement connaissait la rixe survenue entre des carlistes et des libéraux, à Sabadell (Catalogne), et qu'il n'ignorait pas que dans les provinces basques, on a appelé la présence de don Carlos, mais le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité et la paix publiques.

Bilbao, 17 mai.
La nouvelle députation est définitivement installée.

Le général Loma a été chargé du commandement de l'armée d'occupation, pendant l'absence du général Quesada qui a été appelé à Madrid.

DERNIERE HEURE

Paris, 18 mai, 11 h. 45 m.
Le conseil des ministres vient d'approuver les termes du message qui sera lu aux deux Chambres aujourd'hui.

Dans ce message, le Gouvernement affirme sa politique intérieure, qui sera conciliatrice et constitutionnelle, et à la ferme intention de maintenir la tranquillité à l'intérieur contre toute agitation de quelque côté qu'elle vienne ; il est résolu, quand à la politique extérieure, de conserver avec toutes les préférences, les bonnes relations existantes.

M. de Fourtou, installé au ministère de l'intérieur, a choisi M. Elie pour chef de cabinet. M. Massicaut sera remplacé par M. Léo ou par M. Daudet. Le prince de Broglie est nommé chef du cabinet de la présidence.

Belgrade, 18 mai.
Le prince Milan propose à la Russie la coopération de la Serbie à la guerre, à condition que la Serbie sera déclarée indépendante et que la Russie fera l'avance de tous les frais de guerre.

Versailles, vendredi 18 mai, 2 heures 40 minutes.
Les trois bureaux de la gauche ont décidé de proposer à la Chambre l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, préoccupée tout à la fois de la paix au dehors et de l'ordre au dedans, déclare que le cabinet présidé par M. le duc de Broglie, n'a ni sa confiance, ni celle de la nation. »

2 h. 50 m.
L'extrême droite du Sénat s'est réunie dans la matinée et a décidé de garder une attitude expectante.

Ce groupe, demande premièrement le renouvellement du personnel administratif.

Versailles, 4 heures 50.
Les groupes de gauche du Sénat et de la Chambre sont réunis ce moment.

PROROGATION DU PARLEMENT

Versailles, vendredi 18 mai, 3 h. 20.
M. de Broglie, président du Conseil des ministres, vient de lire, au Sénat, un message et un décret du Président de la République, prorogeant la Chambre, jusqu'au 16 juin.

La même lecture a été faite à la Chambre des députés par M. de Fourtou, ministre de l'intérieur.

À la Chambre, l'émotion de la gauche est très-vive.

Les Chambres se séparent immédiatement.

MESSAGE DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Président de la République
Au Sénat et à la Chambre des Députés

Versailles, 4 h. 20.
Dans le Message qui vient d'être lu aux Chambres, le Maréchal déclare qu'il a été forcé de se séparer du Ministère Jules Simon, pour les motifs exposés dans la lettre publiée dans le *Journal officiel* d'hier.

Le Maréchal revendique toute la responsabilité devant le pays.

Voici l'exposé sincère des incidents qui ont dicté la conduite du chef de l'État :

Pour observer la lettre et l'esprit des prescriptions fondamentales de la Constitution républicaine, le Maréchal a résolu de prendre deux ministères successifs, ceux de MM. Dufaure et Jules Simon.

Mais ils n'ont pu acquiescer à aucune majorité solide dans le Parlement, malgré le concours loyal et patient du pouvoir exécutif.

Aujourd'hui, celui-ci fait appel à un autre groupe.

Aucun changement ne sera apporté dans la politique intérieure et extérieure.

Au dedans, résistance aux théories radicales, au dehors, la neutralité.

Les excès de plume ou de parole seront immédiatement réprimés, selon la loi.

Mais le maréchal fait appel au patriotisme de tous les partis.

Il compte que ce patriotisme indéfectible suffira, afin de laisser le temps d'apprécier la sagesse des mesures prises par le maréchal, qui proroge la session parlementaire.

(Suit le décret de prorogation au 16 juin 1877.)

SENAT

Séance du vendredi 18 mai 1877.
(Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.)

PRÉSIDENCE DE M. D'AUDIFFRET-PASQUIER
M. LE DUC DE BROGLIE, président du Conseil, est à la tribune.

M. BERANGER (gauche) demande à déposer une interpellation.

M. LE PRÉSIDENT répond que le règlement donne la parole à l'organe du gouvernement.

Les paroles du président sont accueillies par des protestations violentes de MM. Beranger, Rampont, Peyrat, Georges et Challemeil-Lacour.

M. JULES SIMON demande la parole pour un fait personnel.

M. LE PRÉSIDENT la lui refuse.

M. LE DUC DE BROGLIE donne lecture du message.

Cette lecture est souvent interrompue par la gauche.

Il y a quelques applaudissements à droite.

La séance est levée. L'agitation est énorme.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 18 mai 1877
(Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.)

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

M. FOURTOU, ministre de l'intérieur, lit le Message d'un ton très-énergique.

Il le distille et en souligne, avec soin, toutes les parties.

Il est de temps en temps interrompu par des protestations de la gauche auxquelles répondent les applaudissements de la droite.

M. GAMBETTA demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT la lui refuse, en invoquant le règlement.

Le président déclare la session prorogée et la séance levée.

A gauche : *Vive la République !*
A droite : *Vive la Nation ! Vive la France ! Vive le Roi !*

CARTE DU THEATRE DE LA GUERRE

Pour permettre à nos lecteurs de suivre les opérations militaires, nous tenons à leur disposition, moyennant 75 centimes une carte du théâtre de la guerre, dressée avec le plus grand soin par la maison Lassally.

LES MENUS BOURGEOIS

19 mai.
Potage au vermicelle maigre.
Morue à la hollandaise.
Crispés pochés à la sauce tomate.
Pâté de saumon à l'anglaise.
Petits pois au beurre.
Gelée de fraises à la vanille.

PARIS DE SAUMON. — Semez vous d'une pâte feuilletée ; prenez et coupez par morceaux une partie du saumon prise dans le milieu, assaisonnez-le de sel, poivre, girofle et macis ; élevez la pâte, mettez au fond un lit de beurre, puis du saumon, ensuite du beurre, après du saumon, jusqu'à ce que le pâté soit rempli ; faites une *forced-mitfe* avec une anguille hachée, des jaunes d'œufs durs, trois ou quatre anchois, de la moelle, des fines herbes, un peu de pain rapé, quelques huîtres, du sel et du poivre ; ajoutez cette *forced-mitfe* et du bouillon dans lequel a cuit l'anguille ; formez le pâté et mettez au four. (Cuisine anglaise.)

SAUCES AUX TOMATES. — Mettez 750 grammes de tomates dans une casserole, après les avoir cassées en plusieurs morceaux, et en ayant bien soin d'enlever la partie verte ; joignez-y un bouquet de persil, sel et poivre ; posez la casserole sur le feu, faites fondre en remuant et laissez réduire jusqu'à ce que la pâte soit très-consistante ; passez-la alors à l'étamine.

Logographe

Blanche ou grise, épaisse ou fine, Parait, ami lecteur, sans bruit, Je l'accompagne tout et nuit ; En route, avec toi, je chemine ; Je couche avec toi dans ton lit, Jadis près d'une source claire, A prude et fière déité, Pour dessécher sa cruauté, J'eussais près moi mon ministre ; J'aurais au ce divin corps Au chasseur voler les trésors. Il eût été sa coïère ; Mais comment pourrais-je le faire, Si je n'existais pas alors ? Pour l'essayer de sa nature, Compte en moi jusqu'à sept pieds : Qu'ils soient étendus ou pliés, Je t'offre un nom de l'Écriture ; Un royaume près des Hébreux ; Ce qui brûle dans la bougie ; Ce que l'on fait en loterie ; En musique deux mots heureux ; Plus le sommet d'une montagne ; Un fleuve arrosant l'Allemagne ; C'est assez courir après moi, Lecteur, je suis tout près de toi.

Le mot du logographe d'avant-hier, est : *Démon, dé, onde, monde*

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Denis*.

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 17 mai 1877 :

L'émotion causée par la démission du ministre, se prolonge au milieu de graves circonstances actuelles, nous fait tomber hier soir le 3 0/0 à 66.65 et le 5 0/0 à 101.80. Un escompte de 27,000 francs de 3 0/0 et de 75,000 francs de 5 0/0 est venu rappeler à la spéculation que les ventes à découvert étaient interdites.

Les valeurs du maréchal n'ont donc eu à faire face qu'à des offres de titres. Au début de la Bourse, elles étaient assez nombreuses pour que l'on ait coté le 3 0/0 à 66.35 et le 5 0/0 à 101.60.

Une fois ces ventes absorbées, le marché est tombé dans un état d'atonie complet et les spéculateurs, que leur situation oblige à lutter contre le courant de l'opinion, ont pu sans trop de difficultés relever les cours de nos fonds publics.

On a clôturé à une vingtaine de centimes au dessus d'hier, 67.35 sur le 3 0/0 et 102.20 sur le 5 0/0.

Cette reprise est d'autant plus remarquable que les Consolidés anglais étaient arrivés en baisse de 5/16.

On a fait acheter par les Recettes générales, 23,000 francs au 3 0/0, et 73,000 francs de 5 0/0.

La Rente Italienne, qui reçoit son impulsion des mêmes causes que nos fonds publics, a clôturé à 63.35 après être retombé à 62.50 au début de la Bourse. Le Mobilier Espagnol s'est associé au mouvement des Rentes Françaises et Italiennes, faible au début, à 385, il s'est relevé en clôture à 405.

Les valeurs ottomanes, Autrichiennes, Russes et Égyptiennes n'ont donné lieu qu'à un petit nombre de transactions et n'ont subi que des variations peu considérables.

Grand canal également sur les actions des Compagnies de chemins de fer et des grandes valeurs industrielles.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris
Société Anonyme, capital : 4,000,000

FABRIQUE DE VALEURS NON COUVERTES	
ACTIF	PASSIF
Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales	2,224,299,760 45
Effet échus hier à recevoir ce jour	203,727 92
Portefeuille (Commerce)	223,126,533 71
Paris	60,000,000 00
Bons du Trésor	338,845,000 00
Portefeuille des succursales : Effets sur place	261,870,569 00
Avances sur lingots et monnaies	12,270,100 00
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	3,105,100 00
Avances sur effets public français	33,931,900 00
Avances sur effets public français dans les succursales	24,430,200 00
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	18,923,000 00
Avances sur actions et obligations des chemins de fer dans les succursales	14,704,400 00
Avances sur obligations du Crédit foncier	1,487,000 00
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales	841,400 00
Avances à l'État (convention du 10 juin 1877)	60,000,000 00

Rente de Loi du 17 mai 1874	
à la réserve (Ex-banques dé- bitées disponibles)	à la réserve (Ex-banques dé- bitées disponibles)
2,200,750 14	75,313,813 82
Rente immobilisée (loi du 9 juin 1857) y compris 9,125,000 de l'arbitrage	100,000,000 00
Hôtel et mobilier de la Banque Immobilisés des succursales	4,000,000 00 8,363,806 00
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	2,478,232 57
Emploi de la réserve spéciale	17,094,209 97
Divers	34,072,505 88
	3,470,938,899 88

RABISSÉ	
Capitaux de la Banque	Bénéfices en addition au ca- pital art. 8, loi du 9 juin 1857.
182,800,000 00	8,000,000 54
Loi du 17 mai 1874	10,000,000 00
Réserves (Ex-banques dé- bitées) : parlementaire	2,986,750 14
Loi du 9 juin 1857	9,125,000 00

Le bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

	AUGMENTATION	DIMINUTION
Encaisse	12,784,000	
Circulation des billets	1,523,000	
Portefeuille	7,103,000	
Comptes courants particuliers	27,071,000	
Compte courant du Trésor		3,494,000

Certifié conforme aux écritures :
Le gouverneur de la Banque de France,
ROULAND.

Le bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

	AUGMENTATION	DIMINUTION
Encaisse	12,784,000	
Circulation des billets	1,523,000	
Portefeuille	7,103,000	
Comptes courants particuliers	27,071,000	
Compte courant du Trésor		3,494,000

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

Quant. 10 hect. (prix moyen) 26 32
50 id. 22 76
Prix extrêmes du blé blanc 22 à 25
id. du blé maigre 22 à